

BECOUZE
Société par actions simplifiée au capital de 309.700 euros
Siège social : 1 Rue de Buffon 49100 ANGERS
323 470 427 RCS ANGERS

ACTE UNANIME DES ASSOCIES DU 23 DECEMBRE 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 1.995.343 euros, de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 1.995.343 €

Affectation

- Affectation au compte « Réserve spéciale art. 238 Bis AB CGI » 1.780 €
- Affectation au compte « Autres Réserves » 293.563 €
- A titre de dividendes 1.700.000 €

TOTAUX **1.995.343 €** **1.995.343 €**

Le dividende en numéraire (soit environ 5,48 € par action) est attribué aux associés au prorata des actions détenues dans le capital, et sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente décision collective.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 Bis du Code général des impôts, les associés constatent qu'au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et des trois exercices précédents, les sommes distribuées à titre de dividendes et éligibles ou non à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à l'abattement résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 septembre 2024	1.700.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2023	2.000.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2022	1.800.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2021	1.200.000 €	0 €	0 €	0 €

VOTE DES ASSOCIES DU 23 DECEMBRE 2024

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité par tous les associés.

Pour copie certifiée conforme
Le Président, SARL WIENER
représentée par son co-gérant Guillaume SABY

DocuSigned by:
 *Guillaume SABY*
8B1A28A547894E0...

S.A.S. BECOUZE**BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET
ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2024**

Pour copie certifiée conforme, Le Directeur Général
M. Guillaume Saby

DocuSigned by:
 Guillaume Saby
8B1A28A547894E0...

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	950 000	823 333	126 667	190 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	385 971	344 151	41 820	10 025
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 926 760	1 410 098	1 516 662	1 236 253
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	17 696		17 696	17 696
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	228 269		228 269	177 609
TOTAL (I)	4 508 696	2 577 582	1 931 114	1 631 583
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	7 002 915	486 783	6 516 131	6 167 251
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	8 164		8 164	28 820
. Personnel				
. Organismes sociaux	6 493		6 493	21 436
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	232 076		232 076	150 082
. Autres	329 460		329 460	23 682
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 117 034		2 117 034	3 254 062
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	247 277		247 277	140 352
TOTAL (II)	9 943 419	486 783	9 456 636	9 785 685
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	14 452 115	3 064 366	11 387 749	11 417 268

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 309 700 €uros)	309 700	309 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	49 481	49 481
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 970	30 970
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	27 030	25 250
Autres réserves	2 542 389	1 991 622
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 995 343	2 552 547
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	4 954 913	4 959 570
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		50 000
Provisions pour charges	316 821	224 672
TOTAL (III)	316 821	274 672
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	801 778	979 211
. Découverts, concours bancaires	2 738	2 354
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		143 678
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 327 555	851 503
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 149 186	1 329 544
. Organismes sociaux	683 693	631 271
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 372 585	1 352 865
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	125 362	111 166
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 752	14 430
Autres dettes	18 254	16 248
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	631 113	750 756
TOTAL (IV)	6 116 015	6 183 026
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	11 387 749	11 417 268

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	26 232 657	236 664	26 469 321	25 112 218
Chiffre d'affaires net	26 232 657	236 664	26 469 321	25 112 218
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			67 334	117 026
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			353 318	284 555
Autres produits			114	3 037
Total des produits d'exploitation			26 890 086	25 516 836
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			13 132 354	11 906 946
Impôts, taxes et versements assimilés			299 644	289 171
Salaires et traitements			6 834 460	6 030 507
Charges sociales			2 739 701	2 372 330
Dotations aux amortissements sur immobilisations			387 852	261 929
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			250 786	278 011
Dotations aux provisions pour risques et charges			92 149	45 078
Autres charges			22 437	57 533
Total des charges d'exploitation			23 759 383	21 241 505
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 130 703	4 275 331
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières			184 341	160 491
Autres intérêts et produits assimilés			11 788	5 476
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			196 128	165 967
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			21 398	14 735
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			21 398	14 735
RESULTAT FINANCIER			174 730	151 232
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 305 434	4 426 563

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés	711 438	986 935
Impôts sur les bénéfices	598 652	887 081
Total des produits	27 086 214	25 682 803
Total des charges	25 090 871	23 130 257
RESULTAT NET	1 995 343	2 552 547
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.S. BECOUZE
1 rue de Buffon 49100 ANGERS
N° SIRET : 32347042700051

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 30 septembre 2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30 septembre 2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 387 749,44 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 995 343,40 Euros.

La SAS EUCLIDE (ancienne société tête de groupe) a fait l'objet d'une fusion absorption par la société CANTOR en date du 28 mars 2024 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} octobre 2023. Ainsi, au 30 septembre 2024, la société mère du groupe est désormais la SAS CANTOR.

L'exercice clos le 30 septembre 2024 est, pour la société BECOUZE, le 1^{er} exercice d'intégration fiscale du groupe formé par la SAS CANTOR (société mère), la SAS BECOUZE (fille), la SARL FIBONACCI (fille), et la SARL WIENER (fille).

L'intégration fiscale est sans incidence sur le montant de l'impôt comptabilisé chez BECOUZE.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25 novembre 2024 par le Directeur Général.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Dans les immobilisations incorporelles figure le droit temporaire d'usufruit suivant :

Nature	Achat		Usufruit	
	Date	Valeur	Durée	Fin
<u>Droits sociaux</u>				
Titres Sci L'Aiguille de Buffon	27/07/2011	950 000 €	15 ans	27/07/2026

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Logiciels	3 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur titres	15 ans
Installations et agencements divers	4 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

1 – Le calcul de la provision est effectué sur la base de l'antériorité de la créance, comme suit :

- * Créances de plus de 180 jours provisionnées à 60%
- * Créances de plus de 360 jours provisionnées à 95%

2- Une revue, et le cas échéant, un ajustement de la provision, sont effectués par l'associé en charge du dossier client.

Selon les dispositions de l'article 38-2bis du C.G.I. (instruction du 28-08-1994), les prestations vendues et non encore facturées sont comptabilisées en valeur de vente sous le libellé « Clients, factures à établir », intégré dans le poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Réserves règlementées

Dans le cadre de l'article 238bis du CGI, la société BECOUZE déduit fiscalement sur une période de 5 ans, le coût d'acquisition d'œuvres d'art, inscrites à l'actif en "Autres immobilisations corporelles" non amortissables.

Lors de l'affectation du résultat de l'entreprise, la déduction fiscale opérée est inscrite au passif du bilan dans un compte de réserves règlementées.

A la clôture de l'exercice, le montant du compte "Autres réserves règlementées", correspondant à ces déductions fiscales, s'établit à 27 030 Euros.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

Provision pour attribution d'actions gratuites :

Les associés de la société Becouze, ont autorisé, par acte unanime en date du 27 mars 2023, l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié.

Des plans d'attribution d'actions gratuites ont été signés au cours de l'exercice.

Une provision est constituée à la clôture de l'exercice, correspondant à l'engagement de la société sur le montant du rachat des titres, augmenté de la contribution patronale de 20%, au prorata de la durée des plans.

Situation fiscale

Convention d'intégration fiscale

Par option en date du 20 décembre 2018, la SAS EUCLIDE était seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même, la SAS BECOUZE, entrée le 20 décembre 2018, la SARL FIBONACCI, entrée le 20 décembre 2019, et la SARL WIENER, entrée le 6 décembre 2021, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, la durée de l'application de l'option est de cinq exercices, le premier commençant le 1er octobre 2018 et le dernier se terminant le 30 septembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

Du fait de la fusion absorption de la société EUCLIDE par la société CANTOR en date du 28 mars avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} octobre 2023, la SAS CANTOR est devenue la nouvelle société « tête de groupe ». La société Cantor a formulé une nouvelle option d'intégration fiscale auprès du SIE de Paris, en date du 23 mai 2024, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} octobre 2023, avec le périmètre d'intégration fiscale suivant :

- Société mère : SAS CANTOR
- Sociétés filles : SAS BECOUZE – SARL WIENER – SARL FIBONACCI

Incidence de l'intégration fiscale

A la clôture de l'exercice, la SAS CANTOR a réalloué à sa filiale, la SAS BECOUZE, la quote-part d'impôt sur les sociétés correspondant à son résultat individuel, calculée en l'absence d'intégration fiscale, soit un montant de 598 652 €.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 206 979 €uros selon la méthode prospective et sont comptabilisés au passif de la société en provision pour charges.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 64 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 67 ans, n'a pas été calculée. Si le départ devait être à l'initiative de l'employeur, les indemnités seraient soumises à une contribution spécifique de 50 %.

- Convention Collective : Cabinets d'experts-comptables et commissaires aux comptes

- Turnover non spécifique à l'entreprise :

- * 7 % tranche d'âge 20-30 ans,
- * 4 % tranche d'âge 30-40 ans,
- * 1 % tranche d'âge 40-50 ans,
- * 2 % tranche d'âge 50-60 ans,
- * 0 % tranche d'âge supérieur à 60 ans.

- Table de mortalité retenue : TD 2018-2020.

- Taux d'actualisation financière : 3,31 % (taux iBoxx au 30 septembre 2024).

- Taux de revalorisation des salaires : 2 %.

Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 9 900 €uros.

Effectif moyen des salariés

Cadres : 85
Employés : 59
Alternants : 23
Soit total : 167

Autres informations complémentaires

Pour une meilleure lisibilité économique des comptes, le forfait social de 20% sur la Participation des salariés est présenté avec le montant brut de la Participation, depuis la clôture de l'exercice au 30/09/2021, contrairement aux exercices précédents où il figurait dans les charges de personnel.

Montant du forfait social de 20% sur la Participation des salariés :

- Au 30/09/2024 : 83 740 €
- Au 30/09/2023 : 114 076 €
- Au 30/09/2022 : 90 417 €

De même, le montant de l'intéressement figure dans le poste « Participation des salariés ».

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 293 445	42 525		1 335 971
Immobilisations corporelles	2 332 562	594 198		2 926 760
Immobilisations financières	195 305	54 365	3 705	245 965
TOTAL	3 821 313	691 088	3 705	4 508 696

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 093 421	74 063		1 167 484
Immobilisations corporelles	1 096 310	313 789		1 410 098
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	2 189 730	387 852		2 577 582

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit incorporel d'usufruit	950 000	823 333	126 667	15 ans
Autres immobilis. incorp.	385 971	344 151	41 820	3 ans
Instal. génér. agenc. amgts	613 785	490 051	123 734	de 4 à 12 ans
Instal. agenc. aménagmnt paris	37 013	4 503	32 509	7 ans
Instal. agenc. améngt axel	739 035	102 200	636 835	10 ans
Instal. agenc. améngt nantes	219 814	14 891	204 923	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau & infor.	777 193	545 354	231 839	de 3 à 5 ans
Mobilier	505 771	253 100	252 672	de 3 à 10 ans
Oeuvres d'art	34 150	0	34 150	Non amortiss.
TOTAL	4 262 731	2 577 582	1 685 149	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	228 269		228 269
Actif circulant et charges constatées d'avance	7 826 385	7 492 520	333 865
TOTAL	8 054 654	7 492 520	562 134

Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	444 506	250 786		208 509	486 783
Comptes financiers					
TOTAL	444 506	250 786		208 509	486 783

Créances représentées par des effets de commerce

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	281 263
Autres créances	
TOTAL	281 263

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 617 622
Autres créances	19 910
Disponibilités	7 340
TOTAL	1 644 872

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	309 700	1,00	309 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	309 700	1,00	309 700

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	274 672	92 149	50 000	316 821
TOTAL	274 672	92 149	50 000	316 821

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	804 516	184 923	619 593	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 327 555	1 327 555		
Dettes fiscales et sociales	3 330 825	3 330 825		
Dettes sur immobilisations	3 752	3 752		
Autres dettes	18 254	18 254		
Produits constatés d'avance	631 113	631 113		
TOTAL	6 116 015	5 496 422	619 593	

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	3 176
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	1 097 822
Dettes fiscales et sociales	1 464 925
Autres dettes	4 200
TOTAL	2 570 123

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	26 465 679	99,99 %
Produits des activités annexes	3 641	0,01 %
TOTAL	26 469 321	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 130 703	660 966	2 469 737
Résultat financier	174 730	48 791	125 939
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés	-711 438	-111 106	-600 332
TOTAL	2 593 995	598 652	1 995 343

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexe des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir	1 617 622
TOTAL	1 617 622

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - avoirs à recevoir	13 417
Org. sociaux produits à recevoir	6 493
TOTAL	19 910

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir	7 340
TOTAL	7 340

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	247 277
TOTAL	247 277

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	1 097 822
TOTAL	1 097 822

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov/congés payés	396 027
Provision pour participation	418 699
Pers. autres charges à payer	279 539
Org. soc. charges à payer	277 618
Etat charges à payer	38 052
Etat taxe apprentissage	4 563
Etat effort à la construction	50 427
TOTAL	1 464 925

Autres dettes	Montant
R.r.r. à accorder	4 200
TOTAL	4 200

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance	631 113
TOTAL	631 113

Annexe des comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

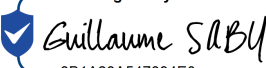
Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Usufruit : 11990 parts)	1 240 200	166 522	96,68	950 000	126 667			465 138	211 279	183 834
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Pleine propriété : 5 parts)	1 240 200	166 522	0,04	500	500			465 138	211 279	77
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
- Filiales non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Yannick COCHERY

Pour copie certifiée conforme, Le Directeur Général M.
Guillaume SABY

Fait le

Signature

DocuSigned by:

8B1A28A547894E0...

BECOUZE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 309.700 euros
Siège social : 1 Rue de Buffon 49100 ANGERS
RCS ANGERS 323 470 427

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Yannick COCHERY

50 rue du Moulin de Pierre
92140 Clamart

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Mesdames, Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés en date du 13 novembre 2023, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société BECOUZE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directeur général.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

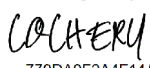
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Clamart, le 16 décembre 2024

Le commissaire aux comptes

DocuSigned by:

779DA9F2A4F14A2...

Yannick COCHERY
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	950 000	823 333	126 667	190 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	385 971	344 151	41 820	10 025
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 926 760	1 410 098	1 516 662	1 236 253
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	17 696		17 696	17 696
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	228 269		228 269	177 609
TOTAL (I)	4 508 696	2 577 582	1 931 114	1 631 583
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	7 002 915	486 783	6 516 131	6 167 251
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	8 164		8 164	28 820
. Personnel				
. Organismes sociaux	6 493		6 493	21 436
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	232 076		232 076	150 082
. Autres	329 460		329 460	23 682
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 117 034		2 117 034	3 254 062
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	247 277		247 277	140 352
TOTAL (II)	9 943 419	486 783	9 456 636	9 785 685
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	14 452 115	3 064 366	11 387 749	11 417 268

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 309 700 €uros)	309 700	309 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	49 481	49 481
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 970	30 970
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	27 030	25 250
Autres réserves	2 542 389	1 991 622
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 995 343	2 552 547
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	4 954 913	4 959 570
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		50 000
Provisions pour charges	316 821	224 672
TOTAL (III)	316 821	274 672
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	801 778	979 211
. Découverts, concours bancaires	2 738	2 354
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		143 678
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 327 555	851 503
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 149 186	1 329 544
. Organismes sociaux	683 693	631 271
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 372 585	1 352 865
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	125 362	111 166
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 752	14 430
Autres dettes	18 254	16 248
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	631 113	750 756
TOTAL (IV)	6 116 015	6 183 026
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	11 387 749	11 417 268

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	26 232 657	236 664	26 469 321	25 112 218
Chiffre d'affaires net	26 232 657	236 664	26 469 321	25 112 218
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			67 334	117 026
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			353 318	284 555
Autres produits			114	3 037
Total des produits d'exploitation			26 890 086	25 516 836
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			13 132 354	11 906 946
Impôts, taxes et versements assimilés			299 644	289 171
Salaires et traitements			6 834 460	6 030 507
Charges sociales			2 739 701	2 372 330
Dotations aux amortissements sur immobilisations			387 852	261 929
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			250 786	278 011
Dotations aux provisions pour risques et charges			92 149	45 078
Autres charges			22 437	57 533
Total des charges d'exploitation			23 759 383	21 241 505
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 130 703	4 275 331
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières			184 341	160 491
Autres intérêts et produits assimilés			11 788	5 476
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			196 128	165 967
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			21 398	14 735
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			21 398	14 735
RESULTAT FINANCIER			174 730	151 232
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 305 434	4 426 563

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés	711 438	986 935
Impôts sur les bénéfices	598 652	887 081
Total des produits	27 086 214	25 682 803
Total des charges	25 090 871	23 130 257
RESULTAT NET	1 995 343	2 552 547
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.S. BECOUZE

1 rue de Buffon 49100 ANGERS

N° SIRET : 32347042700051

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 30 septembre 2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30 septembre 2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 387 749,44 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 995 343,40 Euros.

La SAS EUCLIDE (ancienne société tête de groupe) a fait l'objet d'une fusion absorption par la société CANTOR en date du 28 mars 2024 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} octobre 2023. Ainsi, au 30 septembre 2024, la société mère du groupe est désormais la SAS CANTOR.

L'exercice clos le 30 septembre 2024 est, pour la société BECOUZE, le 1^{er} exercice d'intégration fiscale du groupe formé par la SAS CANTOR (société mère), la SAS BECOUZE (fille), la SARL FIBONACCI (fille), et la SARL WIENER (fille).

L'intégration fiscale est sans incidence sur le montant de l'impôt comptabilisé chez BECOUZE.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25 novembre 2024 par le Directeur Général.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Dans les immobilisations incorporelles figure le droit temporaire d'usufruit suivant :

Nature	Achat		Usufruit	
	Date	Valeur	Durée	Fin
<u>Droits sociaux</u>				
Titres Sci L'Aiguille de Buffon	27/07/2011	950 000 €	15 ans	27/07/2026

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Logiciels	3 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur titres	15 ans
Installations et agencements divers	4 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

1 – Le calcul de la provision est effectué sur la base de l'antériorité de la créance, comme suit :

- * Créances de plus de 180 jours provisionnées à 60%
- * Créances de plus de 360 jours provisionnées à 95%

2- Une revue, et le cas échéant, un ajustement de la provision, sont effectués par l'associé en charge du dossier client.

Selon les dispositions de l'article 38-2bis du C.G.I. (instruction du 28-08-1994), les prestations vendues et non encore facturées sont comptabilisées en valeur de vente sous le libellé « Clients, factures à établir », intégré dans le poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Réserves règlementées

Dans le cadre de l'article 238bis du CGI, la société BECOUZE déduit fiscalement sur une période de 5 ans, le coût d'acquisition d'œuvres d'art, inscrites à l'actif en "Autres immobilisations corporelles" non amortissables.

Lors de l'affectation du résultat de l'entreprise, la déduction fiscale opérée est inscrite au passif du bilan dans un compte de réserves règlementées.

A la clôture de l'exercice, le montant du compte "Autres réserves règlementées", correspondant à ces déductions fiscales, s'établit à 27 030 Euros.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

Provision pour attribution d'actions gratuites :

Les associés de la société Becouze, ont autorisé, par acte unanime en date du 27 mars 2023, l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié.

Des plans d'attribution d'actions gratuites ont été signés au cours de l'exercice.

Une provision est constituée à la clôture de l'exercice, correspondant à l'engagement de la société sur le montant du rachat des titres, augmenté de la contribution patronale de 20%, au prorata de la durée des plans.

Situation fiscale

Convention d'intégration fiscale

Par option en date du 20 décembre 2018, la SAS EUCLIDE était seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même, la SAS BECOUZE, entrée le 20 décembre 2018, la SARL FIBONACCI, entrée le 20 décembre 2019, et la SARL WIENER, entrée le 6 décembre 2021, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, la durée de l'application de l'option est de cinq exercices, le premier commençant le 1er octobre 2018 et le dernier se terminant le 30 septembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

Du fait de la fusion absorption de la société EUCLIDE par la société CANTOR en date du 28 mars avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} octobre 2023, la SAS CANTOR est devenue la nouvelle société « tête de groupe ». La société Cantor a formulé une nouvelle option d'intégration fiscale auprès du SIE de Paris, en date du 23 mai 2024, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} octobre 2023, avec le périmètre d'intégration fiscale suivant :

- Société mère : SAS CANTOR
- Sociétés filles : SAS BECOUZE – SARL WIENER – SARL FIBONACCI

Incidence de l'intégration fiscale

A la clôture de l'exercice, la SAS CANTOR a réalloué à sa filiale, la SAS BECOUZE, la quote-part d'impôt sur les sociétés correspondant à son résultat individuel, calculée en l'absence d'intégration fiscale, soit un montant de 598 652 €.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 206 979 €uros selon la méthode prospective et sont comptabilisés au passif de la société en provision pour charges.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 64 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 67 ans, n'a pas été calculée. Si le départ devait être à l'initiative de l'employeur, les indemnités seraient soumises à une contribution spécifique de 50 %.

- Convention Collective : Cabinets d'experts-comptables et commissaires aux comptes

- Turnover non spécifique à l'entreprise :

- * 7 % tranche d'âge 20-30 ans,
- * 4 % tranche d'âge 30-40 ans,
- * 1 % tranche d'âge 40-50 ans,
- * 2 % tranche d'âge 50-60 ans,
- * 0 % tranche d'âge supérieur à 60 ans.

- Table de mortalité retenue : TD 2018-2020.

- Taux d'actualisation financière : 3,31 % (*taux iBoxx au 30 septembre 2024*).

- Taux de revalorisation des salaires : 2 %.

Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 9 900 €uros.

Effectif moyen des salariés

Cadres : 85
Employés : 59
Alternants : 23
Soit total : 167

Autres informations complémentaires

Pour une meilleure lisibilité économique des comptes, le forfait social de 20% sur la Participation des salariés est présenté avec le montant brut de la Participation, depuis la clôture de l'exercice au 30/09/2021, contrairement aux exercices précédents où il figurait dans les charges de personnel.

Montant du forfait social de 20% sur la Participation des salariés :

- Au 30/09/2024 : 83 740 €
- Au 30/09/2023 : 114 076 €
- Au 30/09/2022 : 90 417 €

De même, le montant de l'intéressement figure dans le poste « Participation des salariés ».

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 293 445	42 525		1 335 971
Immobilisations corporelles	2 332 562	594 198		2 926 760
Immobilisations financières	195 305	54 365	3 705	245 965
TOTAL	3 821 313	691 088	3 705	4 508 696

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 093 421	74 063		1 167 484
Immobilisations corporelles	1 096 310	313 789		1 410 098
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	2 189 730	387 852		2 577 582

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit incorporel d'usufruit	950 000	823 333	126 667	15 ans
Autres immobilis. incorp.	385 971	344 151	41 820	3 ans
Instal. génér. agenc. amgts	613 785	490 051	123 734	de 4 à 12 ans
Instal. agenc. aménagmnt paris	37 013	4 503	32 509	7 ans
Instal. agenc. améngt axel	739 035	102 200	636 835	10 ans
Instal. agenc. améngt nantes	219 814	14 891	204 923	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau & infor.	777 193	545 354	231 839	de 3 à 5 ans
Mobilier	505 771	253 100	252 672	de 3 à 10 ans
Oeuvres d'art	34 150	0	34 150	Non amortiss.
TOTAL	4 262 731	2 577 582	1 685 149	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	228 269		228 269
Actif circulant et charges constatées d'avance	7 826 385	7 492 520	333 865
TOTAL	8 054 654	7 492 520	562 134

Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmenta- tion	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	444 506	250 786		208 509	486 783
Comptes financiers					
TOTAL	444 506	250 786		208 509	486 783

Créances représentées par des effets de commerce

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	281 263
Autres créances	
TOTAL	281 263

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 617 622
Autres créances	19 910
Disponibilités	7 340
TOTAL	1 644 872

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	309 700	1,00	309 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	309 700	1,00	309 700

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	274 672	92 149	50 000	316 821
TOTAL	274 672	92 149	50 000	316 821

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	804 516	184 923	619 593	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 327 555	1 327 555		
Dettes fiscales et sociales	3 330 825	3 330 825		
Dettes sur immobilisations	3 752	3 752		
Autres dettes	18 254	18 254		
Produits constatés d'avance	631 113	631 113		
TOTAL	6 116 015	5 496 422	619 593	

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	3 176
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	1 097 822
Dettes fiscales et sociales	1 464 925
Autres dettes	4 200
TOTAL	2 570 123

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	26 465 679	99,99 %
Produits des activités annexes	3 641	0,01 %
TOTAL	26 469 321	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 130 703	660 966	2 469 737
Résultat financier	174 730	48 791	125 939
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés	-711 438	-111 106	-600 332
TOTAL	2 593 995	598 652	1 995 343

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexe des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir	1 617 622
TOTAL	1 617 622

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - avoirs à recevoir	13 417
Org. sociaux produits à recevoir	6 493
TOTAL	19 910

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir	7 340
TOTAL	7 340

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	247 277
TOTAL	247 277

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	1 097 822
TOTAL	1 097 822

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov/congés payés	396 027
Provision pour participation	418 699
Pers. autres charges à payer	279 539
Org. soc. charges à payer	277 618
Etat charges à payer	38 052
Etat taxe apprentissage	4 563
Etat effort à la construction	50 427
TOTAL	1 464 925

Autres dettes	Montant
R.r.r. à accorder	4 200
TOTAL	4 200

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance	631 113
TOTAL	631 113

Annexe des comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Usufruit : 11990 parts)	1 240 200	166 522	96,68	950 000	126 667			465 138	211 279	183 834
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Pleine propriété : 5 parts)	1 240 200	166 522	0,04	500	500			465 138	211 279	77
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
- Filiales non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										